

REFERENCES

GEMO
BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURES

PROJET	:	OPERA BASTILLE
Localisation	:	Paris 12° Arrondissement, FRANCE
Maître d'Ouvrage	:	Établissement Public de l' Opéra Bastille
Architectes	:	Carlos Ott
Mission de GEMO	:	Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)
Maîtrise D'Œuvre	:	SETEC ; Sodeteg ; Trouvin ; Serete ; Commins (ACOUSTIQUE)
Surface	:	160 000 m ²
Coût	:	331 M€
Date de Fin	:	Juillet 1989
Description Sommaire	:	Construction de l'Opéra Bastille dans le 12° Arrondissement de Paris.



GEMO
BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURES

REFERENCES



GEMO : la coordination, animation fonctionnelle de l'acte de construire

- Activités**
- Assistance à maître d'ouvrage pour tout ce qui concerne la méthodologie de l'acte de construire et l'application de celle-ci (organisation et coordination de tous les intervenants, suivi des actions de chacun).
 - Project management.
 - Assistance à maître d'ouvrage, à assembleur, à managing contractor, à aménageur...
 - Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour tout projet de construction depuis la conception initiale à sa livraison à l'utilisateur (Mission O.P.C.).
 - Missions techniques spécifiques :
 - coordination des études de concepteurs,
 - coordination des dossiers d'appels d'offres,
 - élaboration de plannings,
 - animation de cellule de synthèse pour coordination des plans d'exécution,
 - suivi des travaux, des réceptions, des livraisons, etc.
 - Mission de conseil pour tout audit technique relatif à la méthodologie de l'acte de construire.

La coordination

La complexité croissante des réalisations et donc l'obligation de disposer entre les intervenants de toutes professions d'une entité capable de faire la synthèse de tous les langages et de toutes les techniques, a amené la mise en place, à côté des structures classiques - maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, B.E.T., entreprises - d'un élément régulateur, le bureau de coordination, chargé

32 | UN CLUB D'ENTREPRISES POUR PROMOUVOIR LE SAVOIR-FAIRE

d'assister les différents responsables et de les aider à respecter les délais, la qualité de réalisation et les coûts prévisionnels de l'opération dans un souci d'équité entre tous les intervenants. L'activité du bureau de coordination est :

- d'identifier les méthodologies,
- de recenser les actions, avec leurs liaisons, de chaque intervenant ; de les ordonnancer,
- de fournir aussi à chacun le cadre méthodique de ses activités spécifiques,
- de diriger les opérations qui en découlent.

Cette fonction "d'animation fonctionnelle" est indissociable de tout acte de construire et doit être confiée impérativement à un organisme spécialisé, indépendant des autres intervenants. Le résultat de l'activité d'un bureau de coordination est de faire aboutir une opération de construction dans :

- les délais impartis,
- la conformité des résultats,
- l'épure des coûts arrêtés,
- un souci d'équité entre les différentes parties.

Et ce, en assurant une responsabilité spécifique, en instruisant et réduisant les litiges propres au processus opérationnel de la réalisation et en restant indépendant.

En un mot, le bureau de coordination est un des éléments de synthèse indispensables à l'acte de construire.

Raison sociale :	GEMO Groupement d'Etudes et de Méthodes d'Ordonnancement Société en nom collectif
Siège social et bureaux administratifs :	19, rue Auber 75009 Paris
Téléphone :	(1) 47 42 13 32
Télex :	212 161 F
Bureaux Techniques :	38, avenue Junot 75018 Paris
Téléphone :	(1) 42 59 30 40
Télex :	212 161 F
Effectifs :	100
Chiffre d'affaires :	50 MF
Qualification :	O.P.C.P. - B.S.
Grands projets :	Opéra de la Bastille, la Villette (Cité de la Musique), Grande Arche de la Défense

GEMO

Extrait du catalogue de la "Mission Interministérielle de Coordination" - page 32 -
Extract from the "Mission Interministérielle de Coordination" catalogue - page 32 -